RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest).

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2008-616 du 27 juin 2008 modifié portant création de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest), notamment l'article 10.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) :

1° En qualité de représentants d'organismes de recherche :

- Mme Marie-Odile CORDIER, professeure à l'Université de Rennes 1, responsable du département « gestion des données et des connaissances » de l'Irisa ;

- M. Eric MALEZIEUX, directeur adjoint de l'unité HortSys « fonctionnement agro-écologique et performances des systèmes de cultures horticoles » du CIRAD ;

- M. Charles MANCEAU, directeur de la santé végétale à l'Anses ;

- M. Louis-Georges SOLER, directeur de recherche INRA - UR 1303 - « Alimentation et Sciences Sociales » ;

2° En qualité de personnalités désignées en raison de leurs compétences scientifiques ou professionnelles :

- M. Antonio BISPO, responsable de la coordination recherche du service agriculture et forêts de l'ADEME ;

- Mme Monique BODSON, professeure émérite de l'université de Liège -Gembloux ;

- M. Eric BRAJEUL, chef du Centre Technique Interprofessionel des Fruits et Légumes de Carquefou (44) ;

- M. Guillaume CHESNAU, directeur recherche et développement de la société VALOREX ;

- M. Jacques CLAVIER, professeur à l'université de Bretagne Occidentale, laboratoire des sciences de l'environnement marin - UMR 6539, Institut universitaire européen de la mer à Brest ;

- M. André LE GALL, chef du département « techniques d'élevage et qualité » à l'Institut de l'élevage ;

- M. Jack LEGRAND, professeur à l'université de Rennes 2, directeur de l'UMR 6144 GEPEA « laboratoire de génie des procédés-environnement-agroalimentaire » ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Mme Raymonde SÉCHET, professeure à l'université de Rennes 2, vice-présidente du conseil scientifique, recherche et valorisation de l'université de Rennes 2 ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- Mme Dominique BUZONI-GATEL, directrice de recherche, directrice de l'UMR 1282 « infectiologie et santé publique » de l'INRA ;

- M. Gilles PINAY, directeur de recherche CNRS, directeur de l'Observatoire des sciences de l'univers de Rennes.

Article 2

Le directeur général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 04 FEV. 2013

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Mireille RIOU-CANALS